

**LE GROUPEMENT  
DES PROPRIÉTAIRES  
DU CHEMIN DES LYS**

a le pénible devoir de faire part  
du décès de

**Monsieur  
Raymond BERTHOUD**

*membre de la commission  
de gestion*

dont ils garderont le fidèle souvenir.

Pour les obsèques veuillez  
consulter l'avis de la famille.